



Achat d'une maison en couple

Par **Ju34**, le **29/09/2015** à **12:25**

Bonjour,

Avec mon conjoint, nous nous apprêtons à acheter une maison.

Plus précisément, il s'apprête à acheter une maison.

C'est lui qui fait le prêt, car il est en CDI et ajoute un apport de 20 000€ à ça.

De mon côté, nous souhaitons garder mon apport de 5000€ pour la réalisation de travaux.

Actuellement en location, nous payons le loyer proportionnellement à ce que nous gagnons l'un et l'autre.

Avec l'achat de la maison, je souhaite continuer à payer le loyer, toujours dans les mêmes proportions. Car bien sûr, moi aussi je veux investir mon argent.

Mes questions sont:

-Mon nom peut-il apparaître sur l'acte d'achat ?

-Quelle est la valeur d'une lettre rédigée à la main, stipulant mon investissement financier dans cette maison (les travaux, le montant du loyer injecté chaque mois)?

J'aimerais me protéger, notre couple va bien mais on ne sait pas de quoi est fait demain. Si je dois un jour partir je voudrais naturellement récupérer ce que j'ai investi dans ce projet.

Je précise que nous ne sommes ni pacsé, ni marié. Mais nous le ferons si besoin ([smile36])

Merci d'avance !!